

Direction politique
p.B.15.21.Youg.-WOK/IF

Berne, le 26 mai 1992

Confidentiel

Note au Chef du DEEP

Mesures éventuelles contre la "République Fédérale de Yougoslavie" ("RFY")

1. Mesures internationales déjà en place

1.1 Les Etats-Unis et le Canada ont supprimé les droits d'atterrissage de la compagnie aérienne (ex)yougoslave (JAT) et ont procédé à de petites mesures politiques (légère réduction de leur personnel dans les Ambassades à Belgrade, demande de réduction du personnel dans des consulats de la "RFY", expulsion des attachés militaires).

1.2 Quant à la CE, restent en place les mesures restrictives contre la "RFY" décidées déjà en novembre 1991 (conflit serbe-croate): terminaison de l'accord de coopération, rétablissement de limitations quantitatives textiles, suppression de la liste des bénéficiaires du SPG. (P.M.: les USA et les pays communautaires, mais pas le Canada, ont rappelé leurs ambassadeurs pour consultation entre le 11 et 15 mai).

2. Mesures internationales possibles:

2.1 Embargo général (compétence: CE) Selon les dernières nouvelles de Bruxelles de plus en plus probable. (La Grèce serait compensée). Un tel embargo serait supporté par les USA, le Canada et très probablement par les pays de l'AELE (Suisse voir pt 3). Il aurait un effet considérable sur la "RFY" (plus que 50% des échanges commerciaux). Un embargo général inclurait, du côté communautaire, un embargo concernant les produits pétroliers; pourtant dans ce domaine, une participation des pays producteurs non communautaires serait indispensable (Russie, Roumanie, Libye). Cette mesure sera donc probablement discutée au sein du conseil de sécurité des NU (problème: position de la Chine).

2.2 Suppression des crédits à l'exportation (compétence: pays membres)

Une des mesures auxiliaires possible si l'embargo général ne trouve pas de consensus.



2.3 Gel des avoirs yougoslaves dans les banques (compétence: pays membres).

Difficile à exécuter, mais aurait un effet encore plus grand qu'un embargo, surtout si les avoirs privés sont inclus (transferts salariaux de la main-d'oeuvre d'origine "RFY").

2.4 Suppression des liaisons aériennes et/ou terrestres (compétence: pays membres)

Mesure que seule la RFA a déjà prise.

2.5 Mesures additionnelles de nature politique (compétence: pays membres)

Réduction du personnel des ambassades des pays membres; expulsion de l'ambassadeur de la "RFY" et/ou des membres du staff des ambassades et consulats de la "RFY"; interruption des relations diplomatiques; fermeture des ambassades à Belgrade.

* * *

C'est possible, voire probable, que les sanctions de la CE seront graduelles, c'est-à-dire qu'elles commenceront avec des mesures spécifiques (embargo partiel, interdiction du trafic aérien, etc.). Quant au timing des décisions, les mesures seront discutées à Bruxelles aujourd'hui mardi et décidées au plus tôt demain mercredi soir, mais plus probablement lundi.

3. Suisse

3.1 Mesures en place

Elles sont d'une nature plutôt politique et préventive:

- relations "de facto" avec la "RFY": fin du mandat de notre ambassadeur avancé au 31.5., l'envoi du nouvel ambassadeur n'est pas prévu pour le moment; relations officielles réduites au strict minimum nécessaire et au niveau nonpolitique (niveau vice-directeur)
- premières mesures pour éviter un contournement des fonds officiels "yougoslaves" par la Suisse (c'est-à-dire restrictions sur le compte de la Banque Centrale de la "RFY" auprès de la BNS, Zurich)

3.2 Mesures suisses possibles. le pour et le contre

- Contre:
- au moins une partie des mesures seront probablement prises dans un contexte régionale (CE, USA/CN, AELE, états de Visegrad.) et non pas universalement (ONU) ou sur un plan qui comprend toute l'Europe (cadre CSCE)
 - prestation des bons offices plus difficile, voire exclue (bons offices dans le conflit yougoslave restent pourtant théoriques pour le moment)

- difficultés pratiques d'une mise en oeuvre des mesures, surtout dans le domaine du commerce

Pour:

- Tous les efforts internationaux (CE, CSCE, ONU, etc.) n'ont eu que peu d'effet. En parallèle avec la continuation de l'agression de la "RFY" en Bosnie, surtout les pays ouest-européens perdent leur crédibilité comme membres responsables de la "maison européenne".

- La Suisse doit agir dans la solidarité européenne, un "alleingang" serait mal pris par nos partenaires les plus proches

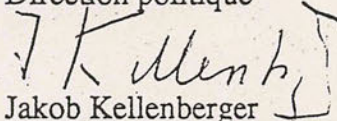
- Notre demande pour l'ouverture des négociations d'adhésion à la CE perdrait de crédibilité si la Suisse s'éloignait de la ligne communautaire à la première occasion et sur un thème européen aussi central et brûlant que celui de la Yougoslavie où la CE s'est particulièrement engagée à trouver des solutions pacifiques.

3.3 Follow-up pratique

- Séance du CF du lundi 1.06.: proposition, éventuellement d'un caractère générale, dans le sens "la Suisse va participer aux mesures contre la "RFY" prises par la communauté internationale"

- Séance du CF du mardi 8.06.: (éventuellement décision par correspondance avant le 8.06): proposition détaillée.

Direction politique



Jakob Kellenberger

Copies: - Presse et Information

- SG EDA
- SG EVD
- OFAEE
- DDIP
- DOI
- Secrétariat politique
- DP III
- KE, SIN, NB, WOK
- SCF
- Bureau d'intégration

✓ p.B. 15.21.Youg.-WOK/MM

p.C. 23.20.Youg.

ABSENDER/EXPEDITEUR: Pol. Abt. I

ambelgra ambasuisse belgrade	-TELEFAX-
mibruxel suisse miss bruxelles	-TELEFAX-
amlisbon ambasuisse lisbonne	-TELEFAX-

((((
ur ambelgrao mibruxel amlisbono
.berneda

bern 27.05.92 10:20 u r g e n t

5453-hhhhh

Telefax, Anzahl Seiten inkl. Deckblatt: 4

Von: Politische Abteilung I
An: Botschaft Belgrad
Kopie: Botschaft Lissabon
Mission Bruessel

Vertrauliche Notiz an den Chef EVD betr. eventuelle Massnahmen gegen die "Bundesrepublik Jugoslawien"

Mit Bezug auf Abreise Missionschef bitten wir Euch zu beachten, dass gegebenenfalls bereits am kommenden Montag, 1. Juni 1992, Boykottmassnahmen im Luftverkehr in Kraft treten koennten.
D. Woker.

))))

ORIGINAL an:

Kopie an: affetra

Kopien: - DVA
- GS, EDA
- D.I.O.
- Integrationsbuero
- KE, SIN, NB, WOK

855 ZEICHEN/CARACTERES

sdb